

BCC 21 : Maîtriser les savoirs disciplinaires et leurs didactiques

Infos pratiques

- > ECTS : 13,0
- > Composante : Sciences et techniques des activités physiques et sportives

Présentation

Maîtriser les savoirs disciplinaires et leurs didactiques (BCC 21)

Liste des enseignements

- UE211 Spécialité APSA : Pratiquer et enseigner une APSA de spécialité en milieu scolaire (Au choix selon programmes concours) + 2 colles orales (épreuve d'admission 2)
- UE 212 Polyvalences APSA : Pratiquer et enseigner - au choix 3 APSA entre CA1, CA2, CA3, CA4
 - Polyvalence APSA - CA 1: Pratiquer et enseigner une APSA de polyvalence (selon programmes concours)
 - Polyvalence APSA - CA 2: Pratiquer et enseigner une APSA de polyvalence (selon programmes concours)
 - Polyvalence APSA - CA 3: Pratiquer et enseigner une APSA de polyvalence (selon programmes concours)
 - Polyvalence APSA - CA 4: Pratiquer et enseigner une APSA de polyvalence (selon programmes concours)
- UE213 Fondements sociohistoriques et épistémologiques de l'EPS et méthodologie d'un écrit sociohistorique + 3 CB (Epreuve écrite 1)
- UE214 Approche pluri-scientifique, technique, technologique et institutionnelle de l'enseignement de l'EPS et méthodologie d'un écrit scientifique et didactique + 3 CB (Epreuve écrite 2)